

PHOTOVOLTAÏQUE ■ Le premier des douze bâtiments photovoltaïques prévus cette année pour la SAS Agrisolaire 28 a été inauguré le 22 juin, chez David Aymard à Trancrainville.

Agrisolaire 28: les premiers bâtiments sortent de terre



Mercredi 22 juin, à Trancrainville. Le premier bâtiment de la SAS Agrisolaire 28, celui de David Aymard (au c.), a été inauguré.

La SAS Agrisolaire 28 a été constituée au sein de la FNSEA d'Eure-et-Loir pour mutualiser la construction de bâtiments agricoles avec une toiture photovoltaïque. Sur les douze bâtiments prévus d'être montés par le groupe Roy Énergie cette année, cinq avant la moisson et sept après, le premier inauguré est celui de David Aymard, mercredi 22 juin à Trancrainville. L'occasion pour le groupe d'exploitants de se réunir, de faire le point sur l'avancée des projets et profiter du retour de cette première réalisation. « Pour le moment, les délais ont été presque respectés »,

a précisé le président d'Agrisolaire, Jean-Michel Laigneau. Aussi, pour les prochains bâtiments, il a été demandé au groupe Roy Énergie de s'engager sur une date de livraison. Si les bâtiments sont utilisables dès maintenant, les premiers branchements des toitures au réseau se feront en août.

Pour mémoire, tout est mutualisé par la SAS, aussi bien au niveau des constructions et des raccordements au réseau que pour la vente de l'électricité. Ce qui a permis aussi de répartir le surcoût lié à l'augmentation des prix.

H.C.